

CDF 1

**Commission Diocésaine de Formation  
du 1<sup>er</sup> Degré**

## *Missions de la CDF1*

- *La CDF1 recueille et formule des propositions d'orientations de formation pour les enseignants des établissements du 1er degré.*
- *La CDF1 élabore et suit la mise en œuvre du plan annuel de formation des enseignants du 1er degré au niveau diocésain. Elle gère la mutualisation des crédits correspondants.*

# *Fonctionnement*

- La présidence de la CDF1 est assurée par un CE1°
- L'instruction des dossiers et la préparation des réunions sont assurées par les services de la DEC. Les comptes rendus sont rédigés par ces mêmes services et validés par le Président de la CDF1 avant communication aux membres de la commission.
- La CDF1 se réunit 5 fois dans l'année en septembre, décembre, février, mars et juin.